

Le projet « crèche-halte garderie » étape par étape



Marie Fontaine, animatrice du Relais Assistantes Maternelles, a exposé les étapes du projet multi-accueil « crèche/halte-Garderie » du Bas-Couserans aux délégués de la Communauté de Communes. Elle a également présenté l'aspect financier de ce projet. D'après des premières estimations, pour bâtir et équiper un établissement de 12 à 15 places, il faudrait compter environ 315 000 € HT. Sachant, que cet investissement devrait être subventionné entre 70 et 80 % par l'État, la région et le département réunis. En effet, malgré la tendance de l'État à réduire ses aides, il faut savoir que ce projet a le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales qui le considère comme prioritaire. La Communauté de Communes a donc bon espoir d'obtenir le financement qu'elle espère. L'investissement est une chose, il reste le fonctionnement annuel qui s'élèverait à environ 121.000 €. Celui-ci serait financé entre

80 et 85 % par la C.A.F., la M.S.A et la participation des familles. Le coût, pour la Communauté de Communes du Bas-Couserans est estimé chaque année à environ 18.000 €. A la suite de l'écoute de cette présentation qui a satisfait les délégués de la Communauté de Communes, ces derniers se sont concertés pour débattre sur la commune la plus appropriée pour accueillir ce service. Le village de Mercenac a été retenu pour sa position centrale sur le territoire intercommunal, et parce qu'il dispose d'un terrain communal idéal pour une telle réalisation : à côté de la mairie, avec un parking et une vue magnifique sur les Pyrénées.



Une croissance de la population à prévoir Afin de gagner du temps dans les démarches, les délégués du conseil communautaire se sont également prononcés pour le lancement d'une consultation d'architecte. En effet, même si la

réalisation de cette structure multi-accueil n'est pas encore urgente, considérant les demandes de garde actuelles, l'arrivée de nouvelles populations jeunes tendrait à accroître dans le secteur. Le président de la Communauté de Communes, Raymond Coumes, a effectivement annoncé d'une part la future construction à Caumont de 18 logements, et d'autre part la création d'une centaine d'emplois au Centre Hospitalier Ariège Couserans grâce au service neurologique qui devrait voir le jour en 2007-2008.

Ce qui correspondrait à la réalisation et à l'ouverture du service multi-accueil.

Favoriser la réussite à l'école grâce à deux accompagnatrices scolaires



Lancée pour la première fois l'an dernier à l'école de Prat-Bonrepoux, le CLAS (Contrat Local d'Aide à la Scolarité) a été reconduit cette année. C'est le Service Animation de la Communauté de Communes qui est à l'initiative de cet accompagnement scolaire proposé aux enfants. Comme l'an passé, les parents, les enseignants et les enfants se sont montrés intéressés, ce CLAS a été étendu aux écoles de



Les deux accompagnatrices, Florence Khaldi et Ruth Boissenin font le point avec Michèle Pastourel, coordinatrice du Service Animation.

Mercenac, La Bastide-du-Salat et Caumont. Deux accompagnatrices scolaires ont ainsi été recrutées avec un subventionnement de l'Etat et du Conseil Général : Florence Khaldi qui intervient à Prat, Mercenac et Caumont et Ruth Boissenin pour La Bastide-du-Salat et les écoles du regroupement (Saleich et Castagnède). L'objectif étant d'accompagner vers la

réussite les élèves qui connaissent quelques difficultés. Ceci en les conviant à deux ateliers par semaine à effectif très réduit, effectués durant le temps extrascolaire.

Par cet encadrement, les enfants doivent parvenir à acquérir une certaine autonomie et se découvrir de nouveaux centres d'intérêts. Les interventions sont concertées avec les professeurs. Ils indiquent les matières à aborder. Souvent il s'agit de l'utilisation de l'informatique, de la pratique de lecture, de la compréhension d'un énoncé etc... .

Michel SAHUC, l'éducateur sportif

Agent du Sivom de Saint-Lizier, Michel SAHUC intervient, depuis 25 ans, dans les écoles primaires du canton en tant qu'éducateur sportif agréé par l'Inspection de l'Académie. Les communes de Lescure et Lasserre font également appel à lui. Car il faut savoir que ce sont les communes qui paient pour qu'une école propose cette discipline



pourtant incluse dans le programme scolaire aux enfants. Pour les écoles du Bas-Couserans, c'est la Communauté de Communes qui finance les interventions de Michel Sahuc et qui participe aussi pour les écoles de Saint-Lizier et Lasserre, puisque des enfants de la Communauté les fréquentent. Enfin, c'est encore Michel Sahuc qui est l'intervenant sportif pour

le Centre de Loisir Sans Hébergement du Service Animation.

Cet hiver et comme chaque année, il a amené les enfants au ski. Ceux qui n'étaient pas équipés disposaient de matériel appartenant à la Communauté. Plus d'une cinquantaine d'enfant a participé à chaque fois aux six journées organisées ! Enfin, l'été, il va chercher les enfants dans chaque commune en mini-bus, et s'occupe de l'animation sportive.

